



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 18/02/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Dates limites d'inscription sur les listes électorales

à l'occasion de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022

Le décret n° 2022-66 du 26 janvier 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République a fixé les dates de scrutin aux dimanches 10 et 24 avril 2022.

Pour être valides pour ce scrutin, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent s'effectuer jusqu'au mercredi 2 mars 2022 à minuit, sur la plateforme dématérialisée accessible depuis sur le site unique [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr)

Il est également possible de s'inscrire sur la liste électorale en déposant une demande complète auprès de votre mairie au plus tard le vendredi 4 mars 2022.

Les personnes ayant récemment déménagé sont invitées à ne pas attendre le dernier moment pour effectuer leurs démarches.

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

#### Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse